

Pour diffusion immédiate: Vendredi 19 juin 2009

Diamants du sang – il est temps de colmater les brèches **Des groupes de la société civile craignent que l'efficacité du processus de Kimberley soit compromise**

Créé en 2003 pour lutter contre le commerce des diamants de guerre, le système qui constitue le pilier de la lutte contre le commerce des diamants de guerre risque de faillir à ses objectifs, déclare aujourd'hui les militants.

À l'approche de l'importante réunion du système de certification du Processus de Kimberley (SCPK) en Namibie, une coalition de groupes de la société civile déclare que malgré le fait que tous les outils soient en place, le système ne parvient pas à traiter efficacement les questions de non-respect de la réglementation, de contrebande, de blanchiment d'argent et de violations des droits de la personne dans les sites d'extraction de diamants alluviaux du monde. Ces groupes ont identifié un certain nombre de pays où la situation est préoccupante :

- Au **Zimbabwe**, le gouvernement commet, de toute évidence, des actes d'abus des droits de la personne dans les champs diamantifères, dans lesquels on retrouve aussi de la contrebande et de faibles contrôles internes;
- Le **Liban** exporte beaucoup plus de diamants bruts de haute qualité qu'il n'en importe. Le problème est connu depuis des mois, mais le PK ne réagit pas;
- Au cours des deux dernières années, il y a eu une augmentation étonnante de l'exportation des diamants de la **Guinée**, soit une augmentation de 500% dans un pays où le gouvernement actuel a reconnu l'existence d'une corruption généralisée dans l'industrie minière. Une visite d'un groupe de revue du PK a eu lieu en Guinée en août 2008, mais près d'un an plus tard le rapport de cette visite n'a toujours pas été complété, ce qui démontre l'ampleur des problèmes que connaît le système de surveillance du PK.
- En 2008, le **Venezuela** a accepté de suspendre son commerce de diamants jusqu'à ce qu'il établisse un nouveau système de contrôle interne. Une enquête de la société civile au Venezuela en mai 2009 a trouvé que les diamants sont toujours extraits, puis introduit par contrebande dans le commerce légitime mondial, et ce en toute impunité.

Annie Dunnebacke de Global Witness, a déclaré : « Le temps presse si le Processus de Kimberley ne veut pas perdre toute sa crédibilité. Il est essentiel que le PK atteigne ses objectifs - il serait scandaleux que les gouvernements et l'industrie qui refusent de coopérer entravent le processus au point de le rendre inefficace. »

Les groupes de la société civile répètent leurs demandes afin que des actions soient prises dans les domaines suivants :

- **Les droits de la personne:** Les organisations de la société civile proposent que le texte suivant soit ajouté au préambule du document principal du SCPK: *Le Processus de Kimberley doit promouvoir le respect des droits de la personne tels que décrits dans la Déclaration universelle des droits de l'homme, et doit exiger qu'ils soient reconnus et respectés dans l'industrie du diamant des pays participants, et par les gens, les institutions et les territoires sous leur juridiction.*
- **Surveillance:** Le Processus de Kimberley doit considérablement améliorer son travail de surveillance. Son prochain examen du Zimbabwe doit être approfondi, et doit fournir des orientations claires dans lesquelles les problèmes sont identifiés. Les problèmes en cours au Venezuela, en Guinée et au Liban doivent être abordés et résolus, et ceci de façon urgente.
- **Centres de coupe et de polissage:** Le PK a longtemps ignoré une importante lacune dans ses procédures de contrôle. Les organisations de la société civile demandent une fois encore au PK *de garantir que les statistiques relatives à l'achat, l'utilisation et la vente de diamants bruts par les centres de taille et de polissage soient incorporées dans son mécanisme de contrôle interne et qu'une conciliation soit faite de façon à ce que les diamants bruts ne court-circuitent pas les autres mesures de contrôle interne.*

Alfred Brownell de Green Advocates au Libéria, a déclaré « La Namibie est un membre fondateur du Processus de Kimberley et, à titre de président du système de certification, elle devrait être un chef de file afin d'assurer l'efficacité et l'efficacité du système de certification des diamants. Le Processus de Kimberley

devrait être un moteur pour le développement dans les pays diamantifères africains et doit vivement dénoncer tout abus contre les droits de la personne. »

Susanne Emond de Partenariat Afrique Canada, a déclaré : « Le Processus de Kimberley doit assurer un commerce des diamants propre. Nous demandons à l'industrie du diamant de se joindre à nous pour exiger que les gouvernements appliquent les règles du système sans délai et de façon engagée. »

/ Fin

Pour information: En Namibie: Annie Dunnebacke, adunnebacke@globalwitness.org, +44 7703 108 401; À Londres: Amy Barry, abarry@globalwitness.org, +44 7980 664 397; À Ottawa: Bernard Taylor, btaylor@pacweb.org, +1 613 237 6768 ext. 3 ou +1 819 664 5134

Notes: Le Processus de Kimberley (PK) est un système de certification des diamants bruts dirigé par des gouvernements et créé dans le but de prévenir et de mettre un terme au commerce des diamants de guerre qui ont mené à la mort et au déplacement de millions de personnes en Angola, en Sierra Leone, en RDC, au Libéria et en Côte d'Ivoire. Les États membres sont tenus d'adopter des législations nationales et de mettre en place un système de contrôle des importations et des exportations qui permettent de mettre en œuvre le PK. Plus de 75 pays qui produisent et qui font le commerce des diamants participent à ce processus.

Signataire: Centre du Commerce International pour le Développement (CECIDE), Conakry; Fatal Transactions, Amsterdam; Global Witness, Londres; Green Advocates, Monrovia ; Groupe de Recherche et de Plaidoyer sur les Industries Extractives (GRPIE), Abidjan; Network Movement for Justice and Development, Freetown; Partenariat Afrique Canada, Ottawa